

12 mars 1965, St-Catherines, Ontario

Chambre de commerce de l'Ontario

Je vous remercie bien sincèrement de l'aimable invitation que vous m'avez faite. Malgré le fardeau de travail qu'impose à un Premier ministre la session parlementaire, je tenais à venir vous parler aujourd'hui. J'en profite pour vous présenter, au nom des citoyens du Québec, l'expression d'une amitié et le désir d'une compréhension que nous souhaitons toujours plus grandes.

Cette amitié et cette compréhension ne peuvent être créées artificiellement. Elles résultent plutôt de contacts fréquents où les interlocuteurs apprennent à se connaître, à mesurer leurs différences et à respecter leurs aspirations propres.

On emploie souvent – à tel point que c'en est même devenu un cliché – l'expression « coexistence pacifique ». Je sais qu'elle s'applique à deux camps internationaux – celui de l'ouest et celui de l'est

– qui, il y a encore peu d'années, étaient considérées comme essentiellement opposés. On voit pourtant aujourd'hui que la « coexistence pacifique » en question a eu des résultats heureux. D'abord, elle a diminué considérablement une tension qui était devenue intolérable. Mais, c'est ce qui est plus intéressant encore, elle a ouvert des avenues de collaboration que l'on n'aurait jamais soupçonnées.

Je ne prétends nullement que les relations entre le Canada français et le Canada anglais soient aujourd'hui telles que l'on puisse, avec à propos, souhaiter entre eux une « coexistence pacifique », dans le sens où cette expression est habituellement entendue. Après tout, les Canadiens français et les Canadiens anglais ne sont pas des ennemis! Mais nous avons des différences qui tiennent à un ensemble complexe de facteurs. Et nous du Québec, nous tenons fermement au maintien de certaines de ces différences, par exemple la langue, la culture, la religion. Comme je l'ai dit à maintes reprises, une réorientation de la confédération canadienne qui se fonderait sur la disparition des caractéristiques particulières du Canada français est d'avance vouée à une faillite retentissante. Aussi, les Canadiens français et les Canadiens anglais doivent-ils apprendre à vivre et à survivre dans le même pays. Ils peuvent y arriver de plusieurs façons. Une de celles-ci est l'indifférence réciproque. En d'autres termes, le Canada français peut construire son univers propre sans se préoccuper du reste du pays. Le Canada anglais peut fort bien faire la même chose. Mais ce sera là un résultat négatif dont nous aurions peu de raisons, à mon sens, d'être fiers. Nous avons plutôt à rechercher de nouveaux modes de collaboration entre les deux principaux groupements humains qui ont fondé ce pays. En somme, nous devons tout de suite viser à atteindre le but auquel la « coexistence pacifique » tend ultimement. Toutefois, une collaboration vraiment fructueuse est celle qui existe entre égaux. Au moment où je vous parle, en ce mois de mars 1965, une telle collaboration n'est pas facile parce que les deux groupes en cause, les Canadiens de langue anglaise et les canadiens de langue française, ne sont pas égaux. Les deux peuples peuvent « coexister »; mais leur collaboration ne peut être aussi constructive qu'elle devrait l'être.

Vous trouverez peut-être que je m'exprime bien franchement, trop franchement selon certains. Croyez bien que je le fais en toute amitié. Je ne cherche pas à briser ce qui existe, mais à faire exister plus équitablement ce qui risque de se briser. Du moins, c'est ainsi que j'interprète mon rôle de Premier ministre du Québec.

Il est évident que, selon certains textes de lois, certaines dispositions théoriques, certains signes extérieurs, une certaine égalité des deux races fondatrices de ce pays est garantie et proclamée. Mais le Québec moderne n'est plus à l'époque où il se satisfaisait de l'apparence, sans trop apporter d'attention à la substance. Il désire aujourd'hui, par rapport au groupe d'expression anglaise, une égalité de fait.

Je m'empresse immédiatement d'apporter deux précisions. Nous reconnaissions d'abord qu'une partie de notre inégalité relative vient de nous-mêmes, en ce sens que, dans les générations passées, nous n'avons pas toujours accompli tout ce qu'il nous était possible de faire. Nous avons commis des erreurs historiques, mais, à ce sujet, comme dans l'Évangile, qui nous jetterait la première pierre? À l'heure actuelle intense de réforme qui nous caractérise, et cela dans tous les domaines: éducation, économie, bien-être, santé, culture, administration, etc. cet effort intense de réforme lui-même est une preuve bien nette de notre désir de prendre notre part de responsabilité dans notre propre évolution vers un statut nouveau. Nous faisons une partie du chemin. Ce chemin a deux extrémités. Nous nous avançons résolument à partir de l'une de celle-ci. L'autre est ouverte aux autres Canadiens et certains ont commencé à s'y engager.

Je veux aussi dire que l'égalité que nous recherchons n'a rien à voir avec ce que d'aucuns qualifient d'uniformité nationale. L'égalité souhaitée n'est pas seulement une égalité de principe mais aussi une égalité de fonction, une égalité de puissance... Nous sommes et demeurons différents, mais nous voulons occuper, dans la confédération de demain, la place qui, à notre avis, doit nous revenir.

Souvent on nous demande: « mais, que désirez-vous concrètement ? » Là-dessus, j'aurais à la fois beaucoup et peu à dire. J'aurais beaucoup à dire si j'entreprendais de vous relater, de façon anecdotique, un certain nombre de cas où, d'après nous, des Canadiens français, surtout à l'extérieur du Québec, ont été victimes du fait qu'ils étaient d'une culture différente, parlant leur propre langue et pratiquant leur propre foi. Je suis sûr qu'il vous vient à l'esprit quelques-unes de ces situations et j'éviterai donc de faire un plaidoyer fondé sur des événements qui sont, heureusement, moins fréquents. Je pourrais aussi vous dire comment, en sortant du Québec par exemple, le Canadien français se sent difficilement chez lui, même s'il est toujours dans son pays, le Canada. Je pourrais alors vous suggérer des moyens de résoudre les difficultés particulières que j'énoncerais. Vous pourriez d'ailleurs vous-mêmes en faire autant, mais nous ne serions pas tellement avancés car nous n'aurions pas réellement touché le nœud du problème.

C'est pourquoi ce n'est pas de cette façon que je parlerai de ce que le Québec désire. Mais ce que j'en dirai sera, je crois, l'essentiel, c'est-à-dire, ce sur quoi tous les citoyens du Québec s'entendent maintenant. Vous n'y trouverez peut-être pas le degré de précision voulue, mais je ne prétends pas aujourd'hui offrir de recettes simples. Je ne toucherai pas

non plus aux divers articles de la Constitution. Nous avons à Québec un comité parlementaire qui étudie cette question et dont nous attendons les recommandations.

Nous voulons d'abord que l'on accepte les avantages et les inconvénients, du point de vue du Canada anglais, non seulement de l'existence du Canada français, mais aussi de son désir d'affirmation et des moyens qu'il prend pour concrétiser ce désir. Il est clair que cela dérange sérieusement un état de choses que beaucoup de nos compatriotes de langue anglaise avaient fini par prendre pour acquis. Le Canada est un pays qui n'en est pas rendu au terme de sa croissance; il est en évolution constante et un des éléments nouveaux de cette évolution est justement la présence de plus en plus marquée et de plus en plus active du groupement de langue française. Il faut – je le dis clairement – ou bien s'habituer à ce nouvel état de chose, ou bien accepter que le Canada français évolue dans un monde qu'il se sera construit seul. Il n'y a pas d'autre alternative.

La possibilité d'une croissance entièrement autonome est, je dois l'admettre et vous en faire part, un souhait latent chez beaucoup de Québécois. Je dirais même que c'est une tentation, risquée il est vrai, mais tentation quand même. Il y a, dès à présent, peu de chances qu'on y succombe dans l'immédiat, ce qui tout de même ne la fait pas disparaître. Un réalisme élémentaire doit nous en faire voir la présence. Nous voulons aussi que cette acceptation, facile dans l'ordre de la théorie et possible dans l'ordre des sentiments, se traduise par des faits, par des résultats concrets: par exemple, la pratique sur une grande échelle du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, le respect des droits scolaires des Canadiens français, l'acceptation de la participation des Canadiens français à la haute administration des entreprises privées, la reconnaissance du « fait français » au Canada. Cette dernière exigence, car c'en est une, est d'un caractère général, je l'admetts. Pourtant elle peut en partie être satisfaite d'une multitude de façons. Certaines d'entre elles peuvent vous paraître assez anodines mais elles ont une résonance profonde chez les Canadiens d'expression française. Je pense, par exemple, à tous ces signes extérieurs de l'existence d'un Canada biculturel, dont l'accroissement du bilinguisme chez les Canadiens anglais et la diffusion de la culture canadienne-française dans l'ensemble du Canada. Je n'insiste pas sur la signalisation routière bilingue à l'extérieur du Québec, ni sur la publication de documents bilingues par les administrations publiques des autres provinces. En effet, il est difficile d'établir une règle générale en ce qui concerne de tels gestes, mais je vous ferai remarquer que ceux-ci sont loin d'être négligeables pour nous, surtout là où les nôtres sont assez nombreux. Je vous dirai aussi que nous n'exigeons pas que tous les citoyens canadiens d'expression anglaise parlent notre langue, pas plus que l'on ne devrait exiger la réciproque de tous les Canadiens de langue française. Il y a des limites qu'un sain réalisme doit reconnaître.

Jusqu'ici je m'en suis tenu aux relations qui doivent, à notre avis, exister entre les deux groupes fondateurs de ce pays. Une question importante demeure en suspens et il est normal que vous attendiez des précisions à son sujet: quelle sera la place du Québec lui-même dans la confédération de l'avenir ?

C'est là un des sujets dont j'ai le plus fréquemment parlé. Je pense que déjà, à l'extérieur du Québec, on saisit mieux le sens du mouvement de renaissance qui anime le Québec moderne, même si on n'en voit pas toujours très bien la direction. En un mot, nous voulons

occuper toute la place qui nous revient dans la confédération canadienne. J'ai dit, il y a quelques instants, que les Canadiens d'expression française désirent une égalité de fait avec leurs compatriotes de langue anglaise. Il est clair, dès lors, que la place qui nous reviendra devra être plus large que celle qui nous est présentement faite. En tout cas, nous nous préparons, dans tous les domaines à la fois, à jouer un rôle plus étendu. Comme la majorité des Québécois sont de langue française, une telle attitude ne peut qu'exercer une influence déterminante sur l'évolution de notre province.

Quelle sera la forme de la confédération de l'avenir ? Y aura-t-il dix provinces comme c'est le cas présentement ou un nombre moindre ? Le statut du Québec y sera-t-il différent en ce sens que nous exercerons des responsabilités que les autres provinces, pour des raisons qui leur sont propres, préféreront laisser ou confier au gouvernement central ? C'est bien possible. Mais bien présomptueux est celui qui essaie de prévoir l'avenir avec précision.

Le Québec moderne est prudent. Je veux dire par là qu'il voit à ce qu'aucune des décisions politiques ou administratives qu'il prend maintenant ne contredise ou ne contrecarre le terme éventuel de son évolution présente ou de celle du Canada tout entier. La seule chose qui soit absolument sûre est qu'il s'efforce de plus en plus de contrôler lui-même l'origine des décisions susceptibles de le toucher dans ce qu'il considère essentiel. C'est pourquoi, présentement, il met l'accent à la fois sur la décentralisation des pouvoirs et la participation à certaines des politiques agissant sur son économie ou son mode de vie.

Mais le Québec est également prudent d'une autre façon. Il ne se charge graduellement que des responsabilités qu'il juge être capable d'assumer. Une politique d'affirmation mal conduite et surtout non réaliste pourrait provoquer des difficultés et des frustrations plus grandes que la passivité et le manque d'intérêt. Certains croient, et nous en sommes fiers, que le Québec est courageux en ce sens qu'il s'avance sur des terrains non encore entièrement explorés par les provinces; mais il n'est certainement pas téméraire. Notre but n'est pas de brusquer une évolution possible; mais de hâter une évolution nécessaire. Et nous voulons y arriver moins par des gestes spectaculaires que par des progrès sûrs.

Ce qui, peut-être, cause le plus d'inquiétude à nos compatriotes de langue anglaise, c'est la rapidité du mouvement qui se manifeste au Québec. En effet, depuis quatre ou cinq ans tout y est remis en question, et déjà, les premiers résultats de ce que l'on a appelé la « révolution tranquille » s'y font sentir. L'image que l'on donnait traditionnellement de notre province doit être rangée parmi les souvenirs de famille canadienne et, peut-être même, oubliée. À la place se dessine une nouvelle image, enthousiasmante pour certains, inquiétante pour d'autres, surprenante pour tous. C'est comme si une des pièces d'une mosaïque prenait soudainement d'elle-même une nouvelle dimension, une nouvelle couleur: il faut désormais refaire l'ensemble du tableau. En réalité, le reste du Canada fait actuellement connaissance avec un Québec qu'on a maintenant besoin d'expliquer et qui a besoin d'être compris, un Québec qu'on ne peut plus prendre pour acquis. Dans tout ceci, il y a cependant une chose qu'on risque d'oublier. Même si le rythme en est rapide, accéléré, le Québec n'obéit qu'à une tendance tout à fait normale, une tendance qu'ont suivie avant lui des centaines de peuples. Il a tout simplement entrepris de s'affirmer, de traduire dans les faits son potentiel économique, culturel et même scientifique. Dans cette perspective, c'est la situation

antérieure qui était anormale et regrettable. C'est la situation nouvelle qui doit soulever notre espoir même si elle nous oblige à réajuster certaines conceptions sur le statut du Québec dans la confédération future. Car, vous êtes témoins aujourd'hui non pas de l'affirmation d'une des dix provinces du pays, mais de celle d'un des deux peuples fondateurs de notre régime politique. Il y a là une différence fondamentale.

Tout cela nous voulons le faire dans la paix et la justice. Nous pourrions à la rigueur, et faute d'alternative, y arriver seuls, mais nous croyons qu'à long terme le bien du Québec et du Canada exige d'abord une association d'efforts par les deux peuples qui ont fondé ce pays. Cette association sera, je le souhaite, fondée sur la recherche et le maintien d'une compréhension mutuelle et d'une acceptation lucide des destins certes différents, mais complémentaires et indissolublement liés.